

Réf: Dossier N° 154171

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « L'EMERAUDE DES MERS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II Plateaux Las
Palmas Cité SICOGLI bâtiment I Porte 106, Lot 000, Ilot 000

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'EMERAUDE DES MERS »

Objet : La vente de produits de consommation: agricoles et maraîchers, produits de mer, Le commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- la prise d'intérêts ou la participation par voie d'apport partiel, d'apport fusion, de souscription ou d'achats de titres, dans les toutes sociétés existantes ou en cours de constitution ayant un objet similaire ou connexe.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II Plateaux Las Palmas Cité SICOGLI bâtiment I Porte 106, Lot 000, Ilot 000

Dirigeant(s) : M DIABATE FANTA AUDREY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10044 du 28/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58258/GTCA/RC/2022 du 28/10/2022

